



LE

TERROIR

Magazine d'information de Cattenom, Husange & Sentszich

OCTOBRE 2020

Page 04

Une rentrée pas comme les autres

Page 14

Cattenom à l'heure du chauffage biomasse

Page 17

**Trottinettes électriques :
nouvelle législation**



LE TERROIR

Magazine d'informations de Cattenom, Husange & Sentsich

OCTOBRE 2020

SOMMAIRE



DOSSIER

UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES

Retour sur la journée de la rentrée dans les différents établissements scolaires de la commune.

PAGE 04

INFOS DE LA COMMUNE

Un point sur la **gestion de la crise sanitaire** par les services municipaux. Quels services actuellement maintenus ? Quels dispositifs ont été mis en place ?

PAGE 06

INFOS DE LA COMMUNE

Forêt de Cattenom : gestion, prévisions de coupe et d'affouage, dates de battues de chasse 2020/2021.

PAGES 8 & 10

LES COMMISSIONS

La nouvelle commission « Environnement et développement durable » s'est mise au travail dès cet été avec pour première mission d'organiser le **concours des maisons fleuries**.

PAGE 11

TRAVAUX

Fermée aux offices depuis près de trois ans pour réparation de la charpente et de la toiture, l'église devait être ré-ouverte au public dans le courant du premier semestre 2020...

PAGE 16

SÉCURITÉ



Depuis le 1^{er} Juillet 2020, de nouvelles règles sont à respecter pour les utilisateurs de trottinettes électriques et autres EDP motorisés.

PAGE 17

ASSOCIATIONS



Gym pour tous, reprise du Tennins Club, le Sentier de la Ligne Maginot... toutes les infos des associations de la commune.

PAGE 18

PROJETS



La ville de Cattenom a entamé depuis 5 mois les travaux de la chaudière Biomasse. Une solution de chauffage plus écologique, mais aussi plus économique.

PAGE 14



ÉDITO

NOTRE VOLONTÉ D'AMÉLIORER VOTRE CADRE DE VIE RESTE INTACTE

Chères concitoyennes, chers concitoyens, L'année 2020 est marquée par une crise sanitaire mondiale qui entraîne des conséquences graves à la fois sur le plan de la santé publique mais aussi sur l'économie.

La commune de Cattenom et la Communauté de Communes de Cattenom et Environs (CCCE) ont, avec leurs moyens, soutenu l'ensemble des acteurs touchés par cette crise : nos entreprises du territoire, nos commerces, les composantes de la vie économique, nos associations, mais aussi nos habitants.

La solidarité a fonctionné à Cattenom grâce aux volontaires pour la confection de masques, à l'aide aux personnes en difficulté avec portage de médicaments et de denrées alimentaires. Notre épicerie a fonctionné pendant tout le confinement avec nos deux vendeuses Anaïs et Joëlle. Nos associations en sommeil pendant le confinement se sont remises en route avec des protocoles sanitaires stricts. Nos services administratifs et techniques se sont mobilisés.

En tant que maire, je peux être fier de cette mobilisation citoyenne.

Qu'ils en soient tous remerciés !

Le conseil municipal a été mis en place en mai, suivi des commissions municipales dont vous trouverez leurs compositions et leurs photos.

Plusieurs commissions se sont mises au travail et vous retrouverez leurs activités dans ce Terroir « nouvelle formule » avec un format plus concis.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Sachez que notre engagement et nos motivations sont plus que jamais présentes pour vous assurer une confiance dans l'avenir et pour votre bien-être.

Je vous remercie, dans ces moments difficiles de rester solidaires dans les gestes de prévention afin d'enrayer la diffusion de ce virus invisible : il peut toucher les personnes fragiles, protégez vous et protégez les autres.

Bernard ZENNER
Maire de Cattenom

Le Terroir - Magazine d'information de Cattenom, Husange & Sentsich
Adresse : 15, rue des Châteaux - 57570 CATTENOM
Tél. : 03 82 82 57 00
E-mail : terroircattenom@gmail.com
Site Internet : www.mairie-cattenom.fr

Dépôt légal : ISSN 1268-4899
Directeur de la publication : Bernard ZENNER - Maire de Cattenom
Rédaction : Commission de coordination et d'information de la commune de Cattenom
Création de la maquette / Conception et réalisation : agence com Vous voudrez

Crédits photos : Déclic'Cat, Claude SIMON, Jean-Marc FLAMMANT, Bernard DORCHY
Impression : imprimerie L'Huillier, 4 rue des Artisans, 57190 Florange
Ce magazine a été édité à 1600 exemplaires.



UNE RENTRÉE PAS COMME LES AUTRES

Le 1^{er} septembre était jour de rentrée pour les 275 enfants des écoles maternelles et élémentaires de Cattenom et Sentzich. Une rentrée sereine dans un contexte sanitaire particulier.

Il est 8H20. Et les cours de ré-creation des écoles de Cattenom reprennent vie. Des cris d'amusement, des rires, quelques larmes aussi, bref tout ce qui fait une rentrée scolaire, avec une envie particulière cette année, comme s'il fallait, ne serait ce qu'un instant, faire abstraction de la situation sanitaire de ces derniers mois.

LE PROTOCOLE SANITAIRE

Pour assurer la sécurité de tout le monde, le protocole sanitaire mis en place prévoit le **lavage des mains à l'arrivée dans les établissements et au retour des récréations**. La municipalité a installé des distributeurs automatiques de savon dans tous les sanitaires et le personnel d'entretien passe 2 fois par jour pour les désinfecter. **À Pompidou**, pour éviter le brassage, **la cour est partagée en deux parties** pour l'accueil des enfants.

Du gel hydro-alcoolique est mis à disposition des enseignants par la commune et l'éducation nationale fournit les masques. Les parents ont tous été informés de la marche à suivre en cas de symptômes suspects chez leurs enfants et se sont engagés à prendre leur température tous les matins.

L'école élémentaire Georges Pompidou retrouve ses 137 élèves, sous la direction de M.PY, directeur et maître de la classe de CM2, 6 enseignantes forment l'équipe pédagogique : Mme Isabelle LACOSTE avec 20 élèves en CP, Mme Emmanuelle STEICHEN avec 22 élèves en CP/CE1, Mme Stéphanie GUTFREUND avec 24 élèves en CE1/CE2, Mme Christine ACKER avec 24 élèves en CE2/CM1, Mme Erika BAIL avec 24 élèves en CM1/CM2 et Mme Aline SCHMITT qui assure les compléments des temps partiels et la décharge de direction.



À l'école Hugues Aufray de Sentzich ce sont 34 élèves répartis en 2 classes qui ont retrouvé Mme Carole GAILLART, directrice et enseignante de la classe de CP/CE1 et Mme Maelle KSZAK avec les CE2/CM1/CM2.

En école maternelle, Mme Christelle ROCH, directrice de l'école Victor Hugo et Mme Audrey GROULT accueillent 39 enfants répartis ainsi : PS/GS et PS/MS, assistées de Mmes Nathalie KAPOLA et Sandra LINCKS leurs ATSEM.

À l'école Champêtre, Mme Astrid PLANTIER, directrice en charge de la MS/GS et M. Yannick BARTHÉLÉMY, maître de la PS/MS, accueillent 43 enfants, épaulés par Mmes Marlène THIRY et Annie PLASKACZ.

En ce qui concerne l'école Marie-Laure Marson, Mme Isabelle OTTINGER rassemble 22 élèves de la PS à la GS avec son ATSEM Valérie CECCARELLI.



Une rentrée "masquée" dans un grand climat de confiance, et des parents qui donnent les dernières consignes à leurs enfants.

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE CHAMPÊTRE

Compte tenu des circonstances sanitaires, la rentrée scolaire à la maternelle Résidence Champêtre a été assez particulière. En effet, seuls les parents des nouveaux petits ont pu entrer dans l'école et seulement dans le couloir devant la classe. Aucun d'entre eux n'a pu rester avec son enfant.

Nous avons eu peur de la réaction des petits... Mais nous les avons sous-estimés !

Au final quelques larmes qui ont disparu les jours suivants.

La première leçon de l'année à retenir est que nos petits sont capables de bien plus d'indépendance et d'autonomie qu'on ne le pense !

Quant aux moyens et aux grands, ce ne fut pour eux qu'un retour en terrain connu (un peu trop connu pour certains...) comme si le confinement n'était qu'un mauvais rêve !

Pour tous, les nouvelles règles ont été comprises et appliquées avec bonne volonté. L'année a démarré le mieux possible.

Continuons ainsi !



Après deux années de mise en place progressive, la classe en plein air de l'école maternelle Marie-Laure Marson (Sentzich) a pris son essor. Ce projet, qui s'inscrit en complément des sorties en nature, est riche de valeurs pédagogiques : découvrir la biodiversité, jardiner, apprendre à respecter le monde du vivant...

La première leçon de l'année à retenir est que nos petits sont capables de bien plus d'indépendance et d'autonomie qu'on ne le pense !

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR HUGO

Cette année scolaire a débuté avec un accueil VIP des élèves de Petite Section, accompagnés d'un de leur parent (masqué) pour découvrir l'école, ses espaces de jeux, mais aussi ses habitudes aux nouveaux gestes "barrières".

Lorsque les plus grands nous ont rejoints, surprise !

Ewan venait d'avoir 5 ans et ses parents nous offraient un goûter d'anniversaire dès notre premier jour d'école. Rentrée festive !

Trêve de plaisanterie ! Car, si Alixia veut devenir policière et Adam, maître d'école, il va falloir se mettre au travail !



LA GESTION COVID PAR LES SERVICES MUNICIPAUX

En cette année particulière, la municipalité a multiplié les actions pour lutter contre le virus. Dès le confinement, un approvisionnement sans faille de gel hydro-alcoolique, de masques jetables ou tissu et de produits de désinfection « virucides » a été réalisé afin de protéger les administrés, le personnel communal et autres utilisateurs de l'espace public. Ainsi les services techniques ont modifié les protocoles d'entretien pour les adapter à la situation : désinfection journalière des points de contacts et même deux fois par jour ; protection des agents et des usagers par la gestion des règles sanitaires dans et aux abords des locaux publics ; accompagnement des différents intervenants (associations, administrés...). Outre ces actions, nous vous proposons sur cette double-page **un point sur l'évolution des différents services accessibles** dans ce contexte particulier.

■ OPÉRATION SOLIDARCATT À CATTENOM.

Les élus de la Commune de Cattenom ont déployé, dès le début de la crise sanitaire, un nouveau **dispositif d'accompagnement à destination des séniors de plus de 70 ans, Solidarcatt**.

L'objectif est d'apporter un service d'entraide aux personnes fragiles et isolées de la Commune, au travers de la **livraison** de médicaments, de denrées alimentaires, ou toute autre demande, **assuré par le policier municipal et les élus**.

Cette entraide collective a également été **soutenue par les habitants** du territoire **et des bénévoles**.

Dans le courrier qui leur a été envoyé, il a été précisé le numéro de téléphone d'astreinte dédié, dont la permanence est assurée par les élus, celui du policier municipal ainsi que le contact e-mail solidarcatt@mairie-cattenom.fr.

CONTACTER LA MAIRIE :
03 82 82 57 00

CONTACTER L'ÉPICERIE :
03 82 82 50 87

CONTACTER SOLIDARCATT :
07 50 54 39 41



■ ACCUEIL AUX USAGERS EN MAIRIE : CHANGEMENT D'HORAIRE.

La Commune de Cattenom a maintenu une **permanence téléphonique** au public, chaque matin du lundi au vendredi, tout au long de la période de confinement. Les équipes sont restées mobilisées afin d'assurer une continuité de service pour les habitants et les entreprises. La Mairie a rouvert ses portes au public le lundi 22 juin 2020.

L'accueil au public s'effectue désormais uniquement par l'entrée principale située rue des Châteaux. L'usager attend dans le sas en verre (deux personnes maximum et présence de gel hydro alcoolique). Le port du masque est obligatoire dès l'entrée dans la Mairie. N'hésitez pas à solliciter Emilie et Pascal à l'accueil, des masques en tissu réalisés par l'Atelier Solidaire sont à votre disposition (deux par foyer).

■ RAPPEL DES HORAIRES D'ACCUEIL EN MAIRIE

- le lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le mardi et le mercredi de 9h00 à 12h00
- le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- le vendredi de 9h00 à 12h00

■ L'ÉPICERIE.

Le 1^{er} juin 2018, la Commune de Cattenom inaugurait son Epicerie. Gérée directement par la collectivité, elle s'inscrit dans une continuité de services alimentaire et divers (Mondial Relay, dépôt de pain, journaux) à destination de la population, des salariés des entreprises implantées sur la Commune, et plus largement du territoire communautaire et des villes limitrophes.

Pour les élus, **il était nécessaire que ce commerce soit préservé durant la crise sanitaire et continue de fonctionner**. Objectif premier : la prévention et la sécurisation au quotidien de l'équipe et de la clientèle. Respect des gestes barrières dès l'entrée du magasin : visière protectrice pour le personnel, gants, gel hydro-alcoolique, distance de 1 mètre.



Accueil chaleureux d'Anais et de Joëlle garanti, une équipe mobilisée et impliquée au quotidien pour les usagers.

■ L'ÉPICERIE EST OUVERTE :

**du lundi au vendredi de 7h00 à 12h30
et de 15h00 à 18h00**

le samedi de 8h00 à 12h00

le dimanche de 9h00 à 12h00

■ INFO :

une enquête de satisfaction sera prochainement lancée au sein du magasin. **N'hésitez pas à faire part de vos remarques et de vos attentes !**

Le Conseil d'Exploitation (CE) de l'épicerie se compose de : Alain PEIGNARD (président), Bernard ZENNER, Eric THILL, Carine SCHIAPUCCI, Muriel MACAIGNE, Thierry THOMMES.

■ LOCATION DES SALLES COMMUNALES.

Les élus de Cattenom ont souhaité, dès l'annonce du Gouvernement, restaurer la location des salles communales. Cependant, les festivités au sein des salles polyvalentes restent soumises au respect de règles strictes :

- port du masque obligatoire,
- chaque participant doit occuper une place assise (interdisant les activités dansantes),
- une place est laissée vacante entre les personnes ou entre chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

Le responsable du bon respect des gestes barrières et de la distanciation physique est l'organisateur de l'événement.

La Commune s'assure quant à elle que toutes les conditions sanitaires sont réunies pour le déroulement d'événements (nettoyage, organisation des entrées et sorties, etc).

Vous avez une question, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie.

Suite à la parution du décret du 14 octobre 2020, l'état d'urgence sanitaire a de nouveau été déclaré à compter du 17 octobre 2020.

Il en découle, sur tout le territoire national, l'annulation totale de la location des salles à titre privé ou festif.

Ces dispositifs sont susceptibles d'évoluer en fonction des mesures gouvernementales et des règles préfectorales locales liées à la propagation du virus de la Covid 19 sur le territoire.

■ EVÉNEMENTS COMMUNAUX À VENIR.

Cette fin d'année 2020 est généralement propice à des manifestations communales telles que la remise des prix aux lauréats du **Concours des Maisons Fleuries** et le **Repas de Noël des Aînés**... Le respect des règles sanitaires est venu complexifier leur maintien dans leur format habituel.

La Commune a donc décidé d'innover : **chaque lauréat du Concours des Maisons Fleuries** se verra remettre, par voie postale, deux **bons d'achat d'une valeur de 20 €**, valables jusqu'au 31 décembre 2021 chez les fleuristes du territoire de la Communauté de Commune de Cattenom et Environs (Inflorescence, Le Lavadou Fleurs et Magasin Point Vert à Hettange-Grande).

Nos Aînés seront quant à eux dotés de deux bons d'achat d'une valeur de 25 € (soit 50 € par aîné), valables jusqu'au 31 décembre 2021 auprès des commerces et des artisans cattenomais dits de « bouche » (restaurant **le Bar Bac**, **Snack Anadolu**, **L'épicerie**, la boulangerie **Catt'Epis**, la boucherie **Au Fumet Lorrain** à Cattenom, et la pizzeria **Gusto Pizza** à Cattenom-Husange).

Ces bons cadeaux seront distribués à domicile par les élus à compter du 7 décembre 2020.



LA FORÊT DE CATTENOM : UNE GESTION PRO- GRAMMÉE SUR 25 ANS

La forêt de Cattenom classée PEFC (certification de gestion durable de la forêt) avec ses 318,58 ha est une forêt de chênes de qualité, composée à plus de 75% de gros chênes à forte valeur ajoutée. La forêt communale produit environ 2 000 m³ de bois par an. Le volume total annuel moyen exploité est de 1500 m³. Il varie à des niveaux différents chaque année en fonction des préconisations du document de gestion qui est un programme établi pour les 25 années à venir.

Le bilan annuel positif moyen sur 12 ans est de 54 256 € (soit 170 €/ha).



Visite d'un cloisonnement d'une parcelle de forêt en régénération.

LES PRÉVISIONS DE COUPE POUR 2020 / 2021

Elles représentent 1420 m³ de bois dont 432 m³ de grumes et bois nobles, 294 m³ attribués aux affouagistes de Cattenom, 694 m³ de bois énergie ONF.

AFFOUAGE 2020 / 2021

14 affouagistes se sont inscrits en Mairie et se verront attribuer 30 stères de bois chacun. Un règlement leur a été remis avec émargement et il leur a été spécifié que le lot sera attribué lors d'une séance de tirage au sort programmée le **14 décembre 2020** et à laquelle ils doivent obligatoirement assister pour que l'attribution soit validée.

Le montant de la taxe d'affouage pour 30 stères de bois a été voté en Conseil Municipal : il s'élèvera à 330 €.

Les garants de l'affouage pour la période à venir sont Messieurs Jean Marie THOUVENIN – Jean Claude FUCHS et Jean Marc BAUER, ils ont été reconduits et approuvés par la commission et le Conseil Municipal pour la campagne d'affouage 2020/ 2021.

La séance de sensibilisation aux techniques d'abattage avec Jean-Marie THOUVENIN pour les affouagistes est programmée le **12 décembre à 9h00** - RDV au **parking du GALGENBERG**.

BILAN FINANCIER PRÉVISIONNEL DE LA FORÊT DE CATTENOM POUR 2020 / 2021 :

Les dépenses : L'exploitation (coupes) 2020 / 2021 et la matérialisation des lots d'affouage 2020/2021 s'élèvent à 20 667 €. La prévision des travaux sylvicoles 2021 est évaluée comme les années précédentes à 24 000 €

Les prévisions de recettes : La vente des bois d'œuvre (grumes) est évaluée à **45 996 €** et les ventes sur pied à **13 707 €**. Les recettes d'affouage seront de **3 276 €**.

Il en résultera un **bilan financier positif** pour 2020 / 2021 estimé à **18 312 €**.



Séance de sensibilisation à la sécurité et aux techniques d'abattage pour les affouagistes.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

LISTES DES MEMBRES ÉLUS

COMMISSION DES FORÊTS

M. Bernard DORCHY
M. Thierry THOMMES
Mme Muriel MACAIGNE
Mme Chantal KREMER
M. Jean-Luc MANSUY
M. Alexandre BRANDEBOURG
M. Ludovic GRANGE
M. Hassan FADI

COMMISSION DES TERRAINS COMMUNAUX ET DU PLU

M. Eric THILL
M. Alain PEIGNARD
M. Alexandre BRANDEBOURG
Mme Muriel MACAIGNE
M. Bernard DORCHY
M. Jean-Luc MANSUY
M. Thierry THOMMES
M. Alexis ANDRZEJEWSKI
M. Sébastien HALET

COMMISSION DE SÉCURITÉ ET DE CIRCULATION

M. Bernard DORCHY
Mme Carine SCHIAPPUCCI
M. Ludovic GRANGE
M. Alain PEIGNARD
Mme Muriel MACAIGNE
M. Eric THILL
M. Jean-Luc MANSUY
M. Hervé GROULT
Mme Aurélie ANTCZAK
M. Sébastien HALET

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mme Isabelle LACOSTE-RENAUD
Mme Jacqueline CARON
M. Ludovic GRANGE
Mme Mauricette NENNIG
M. Gilles REICHER
M. Hervé GROULT
Mme Chantal KREMER
Mme Muriel MACAIGNE
Mme Aurélie ANTCZAK
M. Alexis ANDRZEJEWSKI

COMMISSION SCOLAIRE

Mme Christine ACKER
M. Hervé GROULT
Mme Muriel MACAIGNE
Mme Chantal KREMER
Mme Carine SCHIAPPUCCI
M. Thierry THOMMES
Mme Béatrice JOSSET

COMMISSION SPORT, CULTURE ET JEUNESSE

Mme Carine SCHIAPPUCCI
M. Alain PEIGNARD
Mme Muriel MACAIGNE
M. Gilles REICHER
Mme Mauricette NENNIG
M. Thierry THOMMES
M. Ludovic GRANGE
M. Jean-Luc MANSUY
M. Sébastien HALET
M. Hassan FADI

COMMISSION BUDGET PARTICIPATIF

M. Eric THILL
M. Thierry THOMMES
M. Bernard DORCHY
M. Alain PEIGNARD
Mme Muriel MACAIGNE
M. Hervé GROULT
M. Gilles REICHER
Mme Isabelle LACOSTE-RENAUD
M. Hassan FADI
Mme Aurélie ANTCZAK

COMMISSION DE COORDINATION ET D'INFORMATION

M. Bernard DORCHY
Mme Christine ACKER
Mme Isabelle LACOSTE-RENAUD
Mme Chantal KREMER
Mme Corinne LAMBOUR
Mme Jacqueline CARON
Mme Aurélie ANTCZAK

COMMISSION DES FINANCES

M. Eric THILL
Mme Christine ACKER
M. Bernard DORCHY
M. Alain PEIGNARD
Mme Muriel MACAIGNE
Mme Corinne LAMBOUR
Mme Carine SCHIAPPUCCI
Mme Isabelle LACOSTE-RENAUD
M. Hassan FADI
Mme Béatrice JOSSET

COMMISSION DES BÂTIMENTS ET DES TRAVAUX

M. Alain PEIGNARD
M. Eric THILL
M. Bernard DORCHY
Mme Muriel MACAIGNE
M. Thierry THOMMES
Mme Carine SCHIAPPUCCI
M. Alexis ANDRZEJEWSKI

COMMISSION DES FÊTES ET CÉRÉMONIES

Mme Christine ACKER
Mme Muriel MACAIGNE
Mme Corinne LAMBOUR
Mme Isabelle LACOSTE-RENAUD
M. Hervé GROULT
M. Alain PEIGNARD
Mme Béatrice JOSSET

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

M. Alain PEIGNARD / M. Bernard DORCHY
M. Eric THILL / M. Thierry THOMMES
M. Alexis ANDRZEJEWSKI / M. Sébastien HALET

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les commissions municipales sont des forces de propositions et de projets. Elles se réunissent régulièrement, en amont des délibérations, pour étudier les dossiers en cours, les projets et les actions à mener. Les propositions et projets retenus sont ensuite soumis au vote du conseil municipal.

LA CHASSE

EN FORÊT DE CATTENOM



La chasse en battue est une activité saisonnière utile pour limiter de manière significative les dégradations dues aux sangliers dans les exploitations agricoles mais aussi pour éviter des accidents routiers par collision avec cet animal.

Elle permet des prélèvements de grands gibiers et participe ainsi à l'équilibre forêt – gibier et à la préservation de la forêt et des espèces les plus vulnérables. À ce titre, la commune de Cattenom et l'ONF, par le biais de leurs représentants, se positionnent très clairement pour que cette activité soit respectée par les utilisateurs de la forêt et vous en remercient.

Pour la sécurité de tous, la signalétique est mise en place le jour des battues de chasse sur les chemins asphaltés et empierrés, elle indique les zones de danger. Sur les routes forestières « Danger chasse en cours » signifie dans les faits : « ACCÈS INTERDIT » afin d'éviter tout risque d'accident.

DATES DES BATTUES DE CHASSE

Lot de chasse N°6 sur le territoire de CATTENOM et N°1 de FIXEM -
Les battues au grand gibier seront organisées aux dates suivantes :

- Samedi 24 octobre 2020
- Samedi 07 novembre 2020
- Samedi 28 novembre 2020
- Samedi 19 décembre 2020
- Dimanche 27 décembre 2020

- Samedi 16 janvier 2021
- Samedi 30 janvier 2021

Lot de chasse N°3 et N°4 sur le territoire de CATTENOM (Diane Club) - Battues saison 2020/2021 :

- Samedi 17 octobre 2020
- Dimanche 18 octobre 2020
- Dimanche 25 octobre 2020

- Dimanche 08 novembre 2020
- Dimanche 22 novembre 2020
- Dimanche 29 novembre 2020
- Dimanche 13 décembre 2020
- Dimanche 20 décembre 2020
- Dimanche 10 janvier 2021
- Dimanche 24 janvier 2021
- Dimanche 31 janvier 2021

Certaines dates pouvant parfois être amenées à changer, vous pouvez retrouver ces informations mises à jour en temps réel sur le site internet de la commune dans la rubrique « les infos utiles » www.mairie-cattenom.fr

L'ATELIER SOLIDARITÉ MASQUES CATTENOM : 1600 MASQUES À SON COMPTEUR

Des masques barrières anti-projections grand public en tissu sont fabriqués au casino par l'atelier « Solidarité Masques Cattenom » avec la collaboration de l'atelier de couture des « Trois P'tits Chas », la Mairie de Cattenom et de nombreux bénévoles qui ont répondu et continuent à répondre présents pour participer à ces ateliers.

Les masques sont confectionnés dans le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale, à partir de textiles neufs 100 % coton et selon les spécifications AFNOR. L'atelier fonctionne selon une ligne de production composée de 10 personnes bénévoles qui peuvent ainsi fabriquer entre 100 et 150 masques par séance de 2h00 à 3h00. Merci à Manue et Deborah pour l'organisation de ces ateliers et à tous les bénévoles.

Si vous souhaitez vous joindre à ce projet solidaire, vous pouvez vous inscrire en envoyant un mail à solidaritemasquescattenom@gmail.com en y indiquant votre nom, prénom, adresse, N° de tel ainsi que les créneaux horaires pour lesquels vous seriez disponibles.

Les masques fabriqués sont mis à la disposition des habitants de Cattenom, au Casino et à l'accueil de la Mairie, pendant les heures d'ouverture.



CONCOURS MAISONS FLEURIES

La nouvelle commission « Environnement et développement durable » s'est mise au travail dès cet été avec pour première mission d'organiser le concours des maisons fleuries. Fiers de la deuxième puis de la troisième fleur et des 2 libellules obtenues au cours du dernier mandat, les membres de la commission sont déjà au travail pour rendre notre ville toujours plus agréable à vivre et ce dans le respect de l'environnement.



Comme chaque année, le jury des maisons fleuries a sillonné les rues du village pour noter les maisons dont les propriétaires ont fait un effort particulier pour le fleurissement.

Le 5 août, le jury composé de Mmes Jacqueline CARON, Chantal KREMER, Aurélie ANTCZAK, Isabelle LACOSTE et M. Alexis ANDRZEJEWSKI, conseillers municipaux ainsi que Mmes Nadine THILL, Chantal PRIEUR et M. Michel COURTEBRAY, membres extérieurs, a parcouru les rues de la commune. Malgré le contexte particulier, avec le confinement au printemps où il a été difficile de se procurer des fleurs, et la sécheresse de l'été, l'équipe municipale tient à remercier tous les habitants qui participent à l'embellissement de la commune.

Environ 90 maisons ont été notées et 50 lauréats ont été retenus (49 particuliers et la maison de retraite) répartis en 2 catégories : les maisons avec jardin et les façades seules.

Malheureusement dans le contexte actuel de la Covid, la traditionnelle cérémonie de remise des prix n'aura pas lieu cette année et les lauréats se verront récompensés par un chèque cadeau d'un montant de 40 € valable chez les fleuristes de la CCCE et le magasin « Point Vert » à Hettange-Grande.

Un grand coup de chapeau également à notre service « Espaces Verts » dirigé par Maxime GERMAIN, qui s'affaire tout au long de l'année pour garder notre commune propre, fleurie et agréable à vivre et grâce aux efforts duquel nous pouvons arborer aujourd'hui 3 fleurs et 2 libellules.

L'accent est mis sur **une démarche d'économie d'eau** en utilisant plus de vivaces, de graminées, en mettant du paillage, un arrosage automatique, des récupérateurs d'eau. Le nombre de suspensions fleuries a été réduit pour diminuer les arrosages.

Le fleurissement de la commune en quelques chiffres :

18 480 €
de budget fleurs

16 668 €
en terreau et consommables

4 660
fleurs estivales

13 090
fleurs au total

8 agents composent le service espace vert/ voirie / logistique. **Au fleurissement :** Benjamin et Karine // **À la tonte :** Vincent et Thierry // **Agent polyvalent :** André // **À la voirie :** Maxime, Cyrille et Frédéric

SAINT NICOLAS VIENDRA QUAND MÊME À CATTENOM



Malheureusement, la fête traditionnelle de Saint Nicolas au Casino et sous le chapiteau n'aura pas lieu. Mais les enfants ne seront pas oubliés.

Crise sanitaire oblige, pas de marché de Noël, pas de concert ni de distribution de chocolats par St Nicolas le dimanche. Pour ne pas décevoir les enfants, Saint Nicolas et père Fouettard feront leur visite annuelle dans les écoles où les enfants ne manqueront pas de leur chanter une chanson ou de leur réciter un poème. En remerciement nos deux compères leur distribueront brioches et chocolats.

Le concours de dessin lui, aura bien lieu. Les enseignants auront à cœur

comme chaque année de faire réaliser des dessins, des bricolages. Saint Nicolas et père Fouettard remettront leur récompense aux gagnants dans leur classe.

LE NOËL DE NOS AINÉS...

Afin de prendre soin de nos aînés, la mairie a choisi de ne pas organiser le traditionnel repas de Noël.

Mais elle ne les oublie pas pour autant. Chaque personne de plus de 60 ans recevra un bon d'achat de 50€ à dépenser dans les commerces

de bouche de Cattenom. Les pensionnaires de la maison de retraite se verront offrir un panier garni de produits locaux préparé par la CCCE ainsi qu'un magnifique ouvrage sur l'exode de 1940.

L'occasion pour nos aînés d'évoquer cet épisode marquant de l'histoire avec leurs proches et ainsi perpétuer le devoir de mémoire.

À PROPOS DU C.C.A.S.



I.DORCHY et M.GRAVIER tiennent **une permanence en mairie tous les mercredis matins, de 10h à 11h30.**

Ils accueillent, accompagnent et orientent, toute personne résidant dans la commune, qui rencontre des difficultés financières, sociales ou administratives.

Le C.C.A.S. accorde aussi des aides financières ponctuelles après étude des dossiers par la commission administrative, et distribue des bons alimentaires et des colis de première nécessité sur présentation de justificatifs de situation et/ou demande du service social départemental.

C.C.A.S. : 03 82 82 57 07



La commission administrative du CCAS, pour la mandature 2020-2026, a été installée le 07-09-2020. Sa composition est la suivante :

- Monsieur ZENNER, Maire et président de droit
- Messieurs CARNEIRO, FADI, GRAVIER.
- Mesdames ACKER, CARON, DORCHY, FALLOT, KREMER, LACOSTE-RENAUD, MACAIGNE, MILANESI, NENNIG, THILL, ZENNER-AUREGAN.
- Madame DORCHY a été élue vice présidente, pour les six années à venir, à l'unanimité des voix.

CATTENOM SANS FÊTE !

Pas de manifestation mais l'association Cattenom en fête ne se tourne pas les pouces pour autant...

Les membres de l'association ont continué à rénover leur local au chalet : peinture des murs et pose de parquet.

Ils ont construit un local dans le hangar rue des Peupliers pour ranger du matériel à l'abri de la poussière. Ils y ont installé l'électricité et du chauffage pour pouvoir bricoler et réparer au chaud.



LES SERVICES TECHNIQUES RESTENT EN ACTION

Une année très différente des autres s'achève, mais la mairie et son personnel font de leur mieux afin de satisfaire et offrir le meilleur cadre possible pour les petits et les grands. Vous pouvez constater que le bien-être des enfants et des enseignants a été pris en considération avec les sanitaires de l'école maternelle « champêtre » qui ont été rénovés, les placards des écoles qui ont été installés pour faciliter le rangement et une table avec bancs a été mise en place à la cité EDF permettant une

pause lors de l'amusement des enfants. Une paroi brise-vue a été construite au chalet du tennis, permettant un rangement des containers dans un espace délimité et propre.

Les entreprises et le personnel communal, sous les directives des élus, ont à cœur de rendre le cadre de vie aussi agréable que possible et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour découvrir quelques travaux effectués durant l'année.

Le service bâtiment



Brise-vue au chalet du tennis



Placards installés dans les écoles

CATTENOM À L'HEURE DU CHAUFFAGE BIOMASSE



Depuis maintenant 5 mois, la ville de Cattenom a entamé les travaux de la chaudière Biomasse. Le but étant de fournir aux bâtiments communaux une solution de chauffage plus écologique, mais aussi plus économique.

Le prolongement du cycle de vie du bois, son caractère renouvelable et la variété des combustibles utilisés ne sont pas les seuls avantages de la **chaudière biomasse**.

Le bois énergie, autrement dit le bois utilisé à des fins énergétiques, diminue considérablement les émissions de CO2 et contribue par conséquent à la lutte contre l'effet de serre.

Le chauffage biomasse est compatible avec les circuits de chauffage central.

La première étape consistait à amener les réseaux de chauffage au pied des bâtiments. Pour ce faire d'importants travaux de voirie ont été réalisés. « Il a fallu faire passer les réseaux pré-isolés de chauffage avec des réseaux fibre pour téléguider les sous stations. L'idée ici était

d'ouvrir et de fermer la route le plus rapidement possible. On s'était donné 4 mois pour faire les réseaux. C'est chose faite » explique Romuald PARIZOT, chargé d'affaire chez Idex.

Aujourd'hui les travaux du bâtiment de la chaudière ont commencé. Neuf mois seront nécessaires pour faire sortir le bâtiment de terre. ■



Exemple d'un des travaux de voirie pour le passage des réseaux de chauffage

▲ Vues 3D (simulations) du bâtiment qui abritera la chaudière biomasse.

La construction a été étudiée de manière à s'intégrer le mieux possible dans le paysage environnant, tout en tenant compte des nombreuses contraintes techniques à relever (raccordement au réseau, accessibilité pour les approvisionnements en bois, réduction maximale des nuisances pour les habitants de la commune...). ▼



REQUALIFICATION DES RUES

DE CATTENOM ET SENTZICH



Deux rues de Cattenom, Pasteur et Péguy et la rue Saint-Jacques de Sentsich, ont été requalifiées. Ces travaux ont été financés et pilotés par la CCCE dans le cadre d'un programme communautaire.

Certaines rues cattenomoises ont fait peau neuve ces derniers mois. Durant les travaux, la commune de Cattenom a essentiellement eu un rôle d'interface entre la CCCE et les riverains.

La rénovation de la **rue Charles Péguy** a été réalisée dans un délai très court, un mois, car nous devons l'avoir terminée pour la rentrée scolaire.

Les travaux de la **rue Pasteur** ont débuté le 2 mars 2020 et auront duré, avec la période de confinement, 8 mois pour un coût global de 950 000 €.

Le chantier d'aménagement de la voirie de **Sentsich, rue Saint-Jacques**, a débuté lundi 14 septembre 2020. La durée du chantier est estimée à 4 mois. **Ces travaux entraîneront une gêne à la**

circulation, au stationnement et à l'accès aux habitations. La rue pourra être barrée ponctuellement lors de certaines phases de travaux. Le budget de cette réalisation est de 515 000 €.

Le **Bildstock** situé à hauteur du 21 rue Saint Jacques va être démonté, rénové puis très certainement remonté au Jardin du Curé. ■



Le Bildstock (littéralement « fût à image » en allemand) de la rue St Jacques



Rénovation de la rue Saint-Jacques à Sentsich



La rue Charles Péguy...



...rénovée en l'espace d'un mois !

ÉGLISE DE CATTENOM : TRAVAUX PROLONGÉS

Fermée aux offices depuis près de trois ans pour réfection de la charpente et de la toiture, elle devait être rouverte au public dans le courant du premier semestre 2020.

L'église SAINT MARTIN, reconstruite et achevée en 1831 sur les ruines d'une chapelle des XI^{ème} et XII^{ème} siècles, devait prochainement retrouver son fonctionnement habituel.

Hélas, lors des derniers travaux qui devaient consister à accrocher le plafond et les solives sur la nouvelle charpente, les ouvriers ont découvert des poutres en très mauvais état qui ne permettaient pas d'achever l'ouvrage.

La municipalité a donc décidé de faire expertiser l'ensemble des composantes du plafond afin de vérifier l'intégrité du bâtiment.

Selon les conclusions des experts, architecte et entreprise spécialisée, des travaux devront être entrepris, ce qui nécessitera par la force des choses de nouveaux délais, des opérations de protection de l'orgue, du mobilier, des statues et des vitraux.

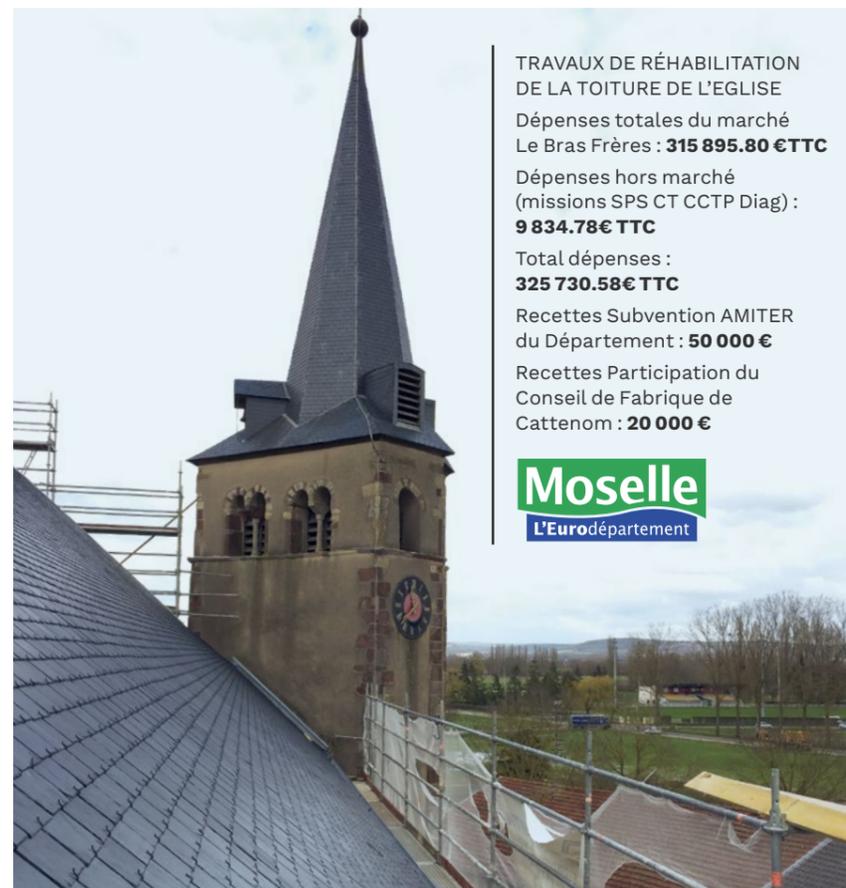
Lors des derniers travaux, les ouvriers ont découvert des poutres en très mauvais état qui ne permettaient pas de poursuivre la remise en état l'ouvrage.

L'enjeu majeur de la reconstruction du plafond sera de choisir entre :

- Une réfection à l'identique, avec un coût très élevé (car nécessitant une mise en œuvre par des métiers très spécialisés).
- La réalisation d'un nouveau plafond avec des procédés plus contemporains.



L'église Saint-Martin devra encore patienter quelques temps avant de pouvoir à nouveau faire résonner son orgue d'Aristide Cavallé-Coll (daté de 1857).



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE
Dépenses totales du marché Le Bras Frères : **315 895.80 € TTC**
Dépenses hors marché (missions SPS CT CCTP Diag) : **9 834.78€ TTC**
Total dépenses : **325 730.58€ TTC**
Recettes Subvention AMITER du Département : **50 000 €**
Recettes Participation du Conseil de Fabrique de Cattenom : **20 000 €**

Moselle
L'Eurodépartement

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES ET E.D.P. : NOUVELLE LÉGISLATION



Depuis le 1^{er} Juillet 2020, de nouvelles règles sont à respecter pour les utilisateurs de trottinettes électriques ainsi que de tout autre engin de déplacement personnel (EDP) motorisé.

Jusqu'à présent aucun cadre de loi n'existait pour réglementer les trottinettes électriques qui n'appartenaient à aucune catégorie de véhicule du Code de la Route.

Cependant leur nombre croissant dans les rues et l'espace public posait de sérieux problèmes de sécurité, particulièrement pour les usagers vulnérables, tels que les personnes âgées, les enfants et les personnes à mobilité réduite.

NOUVELLES RÈGLES DE SÉCURITÉ CONCERNANT LES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : QUE PRÉVOIT LE GOUVERNEMENT EXACTEMENT ?

Les trottinettes électriques, comme tout autre EDP motorisé, seront reconnues comme une nouvelle catégorie d'engins. Le nouveau décret en définira le statut, leurs équipements et leurs règles de circulation, et aussi les éventuelles obligations d'équipements des utilisateurs. Si certaines des nouvelles règles ressemblent pour l'essentiel à celles applicables aux cyclistes, il y a aussi quelques spécificités pour les EDP motorisés.

EN CAS DE NON-RESPECT DES RÈGLES, DE LOURDES SANCTIONS S'APPLIQUENT :

- Le non-respect des règles de circulation : **35 € d'amende** ;
- Circuler sur un trottoir sans y être autorisé : **135 € d'amende** ;
- Rouler à plus de 25 km/h : **1500 € d'amende**.

RÈGLES GÉNÉRALES :

- les utilisateurs d'EDP motorisés doivent adopter un **comportement prudent**, tant pour leur propre sécurité que celle des autres ;
- il faut avoir **au moins 12 ans** pour avoir le droit de conduire un EDP motorisé ;
- le **transport des passagers est interdit** : c'est un engin à usage exclusivement personnel ;
- il est **interdit de porter à l'oreille des écouteurs** ou tout appareil susceptible d'émettre du son.

EQUIPEMENTS :

- de nuit comme de jour par visibilité insuffisante, et même en agglomération, **les utilisateurs doivent porter un vêtement ou équipement rétro-réfléchissant** (par exemple un gilet, un brassard...) ;
- les EDP motorisés doivent être **équipés de feux avant et arrière**, de **dispositifs rétro-réfléchissants**, de **freins** et d'un **avertisseur sonore** ;
- il est interdit de circuler avec un engin dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h.



25 km/h maximum

avoir au moins 12 ans

être bien visible

VOIES DE CIRCULATION :

- les EDP motorisés ont **interdiction de circuler sur le trottoir** (sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser). Sur les trottoirs, l'engin doit être conduit à la main sans faire usage du moteur ;
- en agglomération, ils ont **obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables** lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h ;
- **hors agglomération, leur circulation est interdite sur la chaussée**, elle est strictement limitée aux voies vertes et aux pistes cyclables ;
- le stationnement sur un trottoir n'est possible que s'il ne gêne pas la circulation des piétons. La loi mobilités permettra aux maires d'édicter des règles plus précises de leur choix.

GYM POUR TOUS

GARDEZ LA FORME ! <https://fr-fr.facebook.com/GymnastiqueVolontaireCattenom>

Les cours ont repris en ce début de saison malgré une concurrence associative de plus en plus vive et la menace de la Covid. Malgré tout cela nous avons déjà des cours complets comme le « Pilates » le mardi soir, le deuxième cours des enfants et la gym le mardi matin.

Le 2 septembre, Gymnastique Volontaire Cattenom a tenu son assemblée générale au foyer du gymnase, en présence du Maire de Cattenom M. Bernard ZENNER et de l'Adjointe à la vie associative, Mme Carine SCHIAPPUCCI. Lydie NOEL a quitté le comité pour des raisons de santé et nous la remercions pour tout le travail bénévole accompli durant ces nombreuses années. La saison qui s'est écoulée a été marquée par la Covid et l'absence de sport durant le troisième trimestre. Cependant nous avons maintenu une activité cet été, les jeudis soir, avec ceux et celles qui le souhaitent.

Gardez la forme ! Venez faire du sport au gymnase et au dojo de Cattenom. Dans une bonne ambiance, grâce à des exercices d'assouplissement, d'étirement, d'équilibre et de renforcement musculaire, vous pourrez tonifier votre corps et améliorer votre équilibre physique et mental. Cours ouverts à toutes et à tous.

Il reste de la place pour les maternelles au premier cours du mardi (au gymnase) et pour les adultes le jeudi soir, soit au Pilates au dojo, soit au gymnase pour des cours de Gym variés, ainsi que le jeudi matin au dojo pour la gym douce pour nos seniors.



Le 2 septembre se tenait l'Assemblée Générale de l'association.

GYM ADULTES

- **Mardi de 9h à 10h** au dojo gym (nouveaux horaires)
- **Jeudi de 9h à 10h** Gym Douce Au dojo
- **Jeudi de 20h30 à 21h30** au gymnase gym

GYM ENFANTS (4 à 10 ans) au gymnase municipal, route de Luxembourg

- **Cours le mardi :**
1^{er} Groupe de 16h30 à 17h30
2^{ème} Groupe de 17h30 à 18h30

PILATES au dojo communautaire de Cattenom

- **Le mardi de 20h à 21h**
- **Le jeudi : de 20h à 21h**

CONTACTS :

Mireille PRONNIER : 03 82 55 34 83
Christine : 03 82 52 64 19
Cyril PRONNIER : 06 64 15 78 78

RE- PRISE POUR LE TENNIS CLUB

Le tennis club de Cattenom, comme tous les clubs sportifs, est heureux d'avoir pu reprendre ses activités après le confinement.

De par sa nature notre sport s'en est bien mieux sorti que d'autres mais avec un strict respect d'un protocole adapté.

Cela nous a permis de pouvoir proposer des stages pendant l'été qui ont eu un grand succès auprès de nos adhérents et des personnes voulant reprendre une activité sportive après des mois de confinement. C'est également avec joie que **nous avons vu s'inscrire en nombre les**

joueuses et joueurs de la région à notre traditionnel « Tournoi des Énergies ».

Tournoi open du club, organisé chaque année, qui a attiré de très bons classements, garantissant ainsi des rencontres de haute volée. Jugez vous même avec 2 belles finales au programme :

- Victoire de Évita Ramirez (-15) face à Marie Weckerlé (-2/6) sur le score de 6/3, 6/4.
- Et de Raphaël Calzi (2/6) face à Boris Fassbender (-15) qui l'emporte sur le score de 6/4, 1/6, 6/4.



LE SENTIER DE LA LIGNE MAGINOT

**UN MUSÉE À CIEL OUVERT
SUR UN LINÉAIRE DE 17 KM :
« UNE PREMIÈRE MONDIALE »**

« Une première mondiale, c'est une fierté pour notre association et pour le groupe de travail qui a permis de concrétiser ce projet ». Ce sont les mots d'Eric Vogein, Président de l'association de la Ligne Maginot de Cattenom et environs lors de la dernière réunion du groupe de travail du projet de balisage du sentier de 17 km.

Le sentier de « La Ligne Maginot » prend son départ au niveau de la stèle de la Moselle, près du restaurant « Le BAR BAC » et se termine à SOETRICH en passant par de nombreux ouvrages entretenus par l'association de La Ligne Maginot.

A l'occasion de la dernière réunion, le projet a été présenté à Madame Rachel ZIROVNIK, nouvelle Vice-Présidente à la CCCE en charge des affaires touristiques. Bernard DORCHY, 1^{er} Adjoint à la commune de Cattenom et facilitateur du groupe projet, en précise les contours :

« Le positionnement du groupe de travail a été de faire de ce projet initié par le Club Vosgien de Thionville, un projet fédérateur avec l'acceptation de tous les acteurs dont les chasseurs et l'ONF. Les parties prenantes qui sont Le Club Vosgien, l'association de la Ligne Maginot de Cattenom et environs, la commune de Cattenom et la CCCE, ont inscrit

ce sentier dans le maillage d'itinéraires de découverte du territoire communautaire puisqu'il relie Cattenom à Soetrich sur une longueur totale de 17 km. Il a fait l'objet d'une convention de création entre le Club Vosgien et la CCCE.

LE PROJET ENTRE DANS SA PHASE FINALE :

Le balisage par le Club Vosgien est terminé avec la pose de plus de 300 signes sur le parcours avec la symbolique du losange jaune ◊. Il a été financé par la CCCE pour un montant de 1 700 €.

La commune de Cattenom a pris en charge pour 25 000 € la sécurisation des ouvrages de la Ligne Maginot situés sur son territoire, notamment l'ouvrage A 16 de SENTZICH, Le GALGENBERG, L'ABRI de Cattenom, Le Bois KARRE, LES BLOCS et lignes

de front à proximité du Bois KARRE ainsi que l'ouverture d'une servitude qui relie l'ouvrage de SENTZICH à l'ouvrage du GALGENBERG.

Par ailleurs, la commune de Cattenom a financé le positionnement de la « Baleine » de l'ancien pont de Cattenom qui se situe sur le parcours du sentier pour un montant de 92 000€.

La signalétique pédagogique à proximité des ouvrages est prise en charge par l'association de « La Ligne Maginot de Cattenom et Environs » (LMCE).

Il reste à finaliser la signalétique des principaux points de départ du sentier avant **une inauguration programmée le samedi 1^{er} mai 2021.**

Vous pouvez déjà découvrir le sentier en suivant le balisage avec le petit losange jaune. ◊



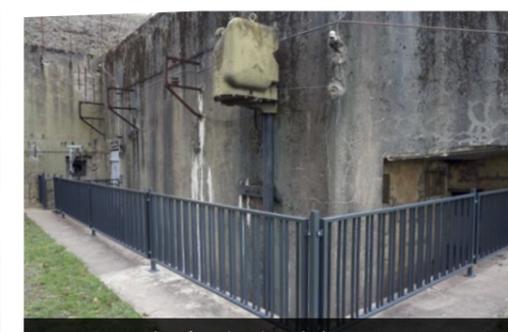
Baleine de l'ancien pont de Cattenom



Travaux de sécurisation de l'abris de Catenom



Sortie découverte du sentier



Travaux de sécurisation de l'ouvrage A6

EN BREF...

NOUVEAU : ATELIER YOGA

L'association « Le Souffle d'Arane » vous propose des ateliers dédiés à **la détente et au bien-être**. Une séance gratuite de découverte aura lieu le **jeudi 5 novembre** à 18h15 au foyer Gymnase de Cattenom (tenue ample et tapis de sol conseillé).

Association « Le Souffle d'Arane » :

31 rue de la Paix – 57570 CATTENOM-SENTZICH
E-mail : associationarane@protonmail.com
Tél. **06 27 82 02 61**

Plus d'infos dans la rubrique « Associations » sur www.mairie-cattenom.fr

1^{ÈRE} RENCONTRE AVEC NOS JEUNES VOLONTAIRES POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 3 octobre 2020 en Mairie de Cattenom, Carine SCHIAPPUCCI, 2^e Adjointe et Responsable de la Commission Jeunesse Culture et Sport, accompagnée du Maire, Bernard ZENNER ainsi que de Gilles REICHER, Mauricette NENNIG, Ludovic GRANGE, Muriel MACAIGNE, Hassan FADI et Sébastien HALET ; ont accueilli un groupe de **15 jeunes entre 10 et 14 ans** pour échanger sur leur engagement dans la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Ce temps de parole fut riche et dynamique.

À ce jour, 18 jeunes sont prêts à s'investir dans la vie locale de la Commune.

Le futur Conseil Municipal des Jeunes peut accueillir 23 jeunes donc n'hésitez pas à vous faire connaître par e-mail à contact@mairie-cattenom.fr ou en déposant un courrier en Mairie.



HALTE AUX CROTTES !

Un rappel à tous les propriétaires de chien : les massifs et parterres fleuris ne sont pas destinés à recueillir les déjections de vos amis à 4 pattes tout comme les trottoirs. **Des sacs sont à votre disposition à la mairie pour les ramasser.** Un geste civique pour le bien-être de tout le monde... **Un arrêté municipal prévoit des procès verbaux aux contrevenants.**

COURRIER SURPRISE POUR L'ÉCOLE HUGUES AUFRAY DE SENTZICH

Hugues AUFRAY n'a pas oublié les enfants et les enseignants de l'école qui porte son nom ! En témoigne un chaleureux courrier reçu à la mi-octobre, qui était accompagné d'un CD de chansons (avec le livret des paroles). De quoi animer les prochains ateliers musicaux en classe tout en remontant le moral des petits et des grands.



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Vieux de plus de 70 ans, **les peupliers du chemin des promeneurs menacent à chaque coup de vent de se rompre**, comme cela s'est déjà produit récemment, raison pour laquelle M. le Maire a pris **un arrêté interdisant l'accès au chemin jusqu'à nouvel ordre.**

En attendant les résultats du diagnostic par un expert de l'ONF pour évaluer la santé des arbres, nous vous demandons la plus grande prudence en respectant cet arrêté.

Si le diagnostic nous recommande l'abattage, une somme sera budgétisée pour **replanter** des arbres le long du chemin et une autre campagne de plantation d'arbres va débuter au Gries. À noter que lors de la renaturation du Tenchenbach, **ce sont plus de 200 arbres et arbustes qui ont été plantés le long du ruisseau.** Nous sommes bien conscients de la nécessité de préserver nos espaces naturels et **pour cette raison pour tout arbre coupé, un arbre sera replanté. Nous nous y engageons.**

2 400 KM À PIED EN 74 JOURS

C'est la distance parcourue par **Alain HOCHARD**, qui, fraîchement retraité, s'est lancé le défi de rallier à pied **Cattenom à Santiago de Compostela** (Saint-Jacques-de-Compostelle). Parti de la commune le 17 juin, il a atteint sa destination le 26 août 2020. Un voyage riche de rencontres et qui nous montre qu'à cœur vaillant, rien d'impossible.

NOUVELLE VOITURE DU POLICIER MUNICIPAL



TOUS VOS EMBALLAGES SE TRIENT

Depuis le 1^{er} septembre de nouvelles consignes de tri sont en vigueur sur le territoire de la CCCE. **Tous les emballages ménagers en plastique vont désormais dans le sac jaune.** Si vous n'avez pas été destinataire du flyer et du magnet pense-bête, n'hésitez pas à venir les chercher en mairie.

Un doute, une question ? suivi.tri@cc-ce.com

DÉRATISATION

La campagne de dératisation dans l'ensemble de la commune (Cattenom, Husange et Sentzich) a été réactualisée pour 2020.

VISITE OFFICIELLE AU COLLÈGE CHARLES-PÉGUY

C'est accompagnés du maire Bernard ZENNER et de Madame Nadine LA-ROSA, nouvelle principale du collège, que Thierry HEGAY (sous-préfet), Olivier COTTET (directeur académique), François LAVERGNE (vice-président du département) et Jean-Marie MIZZON (sénateur) ont visité le collège Charles-Péguy au début du mois de septembre. Cette visite a eu lieu dans le cadre du **projet de reconstruction de l'établissement** (le bâtiment actuel date de 1973), et a été l'occasion d'une **démonstration du TBI** (Tableau Blanc Interactif), et d'échanges constructifs avec les responsables et le personnel de l'établissement.

Le Maire entouré de Mesdames Rachel ZIROVNIK, vice présidente du Conseil Départemental et de Nadine LA-ROSA, nouvelle principale du collège et des responsables du département de la Moselle, le vice-président en charge des collèges Jean-paul DASTILLUNG, accompagné de Mesdames Bénédicte HILT, Brigitte RUYER et Messieurs Marc HOUVER, Pascal CANCIANI, Laurent RIMLINGER.

JÉRÔME LE SAINT SUCCÈDE À THIERRY ROSSO À LA DIRECTION DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CATTENOM

Jérôme LE SAINT prend la fonction de Directeur de la centrale nucléaire de Cattenom ce vendredi 9 octobre 2020. Il succède à Thierry ROSSO qui prend le poste de Directeur des Opérations au sein du parc nucléaire d'EDF.



HOMMAGE À MARIE-JEANNE LANTIN



Marie-Jeanne s'est beaucoup investie pendant 6 ans, assidue aux nombreuses commissions, toujours présente aux conseils municipaux. Elle avait une très bonne mémoire et assurait par ce biais, un rappel précis de décisions prises. Un de ces slogans souvent répété : « *appelons un chat, un chat !* ».

Nous la remercions de son implication dans la vie de la commune de Cattenom à laquelle elle a beaucoup donné. Puisse son exemple servir à d'autres. Repose en paix, Marie-Jeanne.

CURAGE DES AVALOIRS

La campagne de curage des avaloirs d'automne se déroulera sur la commune de Cattenom **du lundi 30/11/2020 au mardi 15/12/2020.**



Espace Culturel Victor Hugo



OUVERTURE PROGRESSIVE DE L'ESPACE CULTUREL VICTOR HUGO APRÈS LE CONFINEMENT

La médiathèque a dû revoir son fonctionnement afin de répondre aux nouvelles consignes sanitaires et d'assurer ainsi la pleine sécurité de tous les usagers et salariés.

L'ouverture s'est faite en différents temps :

Un drive a été mis en place, commande via le site puis un prêt/retour en extérieur.

À partir du 7 juillet la médiathèque a ouvert ses portes au public avec un protocole sanitaire : port du masque obligatoire, lavage des mains, et 5 personnes maximum.

À partir du 15 septembre, **nous avons pu reprendre nos activités : dessin, vidéo, photo et informatique** ainsi que la **réouverture de la salle de spectacle** pour le plaisir de tous.



HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mardi de 15h00 à 18h30
- Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
- Vendredi de 15h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h00



LA RENTRÉE LITTÉRAIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Une bonne cuvée 2020, aussi riche qu'originale avec de belles découvertes, de la littérature française, étrangère et des premiers romans. Venez découvrir nos livres et auteurs « coup de cœur », pour le plaisir de lire.

Quelques idées de lecture à emprunter à la Médiathèque :

- Amélie Nothomb « **Les Aérostats** » paru chez Albin Michel
 - Véronique Olmi « **Les évasions particulières** » paru chez Albin Michel
 - Yaa Gyasi « **Sublime royaume** » paru chez Callmann-Levy
 - Colson Whitehead « **Nickel boys** » paru chez Albin Michel
 - Alice Zeniter « **Comme un empire dans un empire** » paru chez Flammarion
 - Marc Levy « **C'est arrivé la nuit** » paru chez Robert Laffont
 - Emmanuel Carrère « **Yoga** » aux Editions Pol
- et bien d'autres encore...



QUOI DE NEUF À LA TÉLÉ ?

En complément des programmes diffusés sur le canal TV dédié, **Reflets Tv Cattenom c'est aussi un site Internet**, lancé depuis le mois d'août 2020.

Pratique pour voir dès la première page les **dernières vidéos en date**. Et si vous avez manqué les reportages précédents, il est plus simple de les retrouver dans l'onglet « LES VIDÉOS ». Vous pouvez également y voir les **futurs événements de la commune** et des associations, mais aussi les dernières actualités. Les **petites annonces** n'ont pas été oubliées et y sont également relayées.



Reflets
la TV locale
de Cattenom

www.tvcattenom.com

L'ATELIER VIDÉO



Depuis septembre, Amélia et Arnaud sont là pour apprendre les ficelles du **métier de cadreur monteur**. Le fonctionnement se fait différemment des années précédentes ! C'est sous forme d'atelier, (les éclaboussures, le concert, la danse) et il dure environ 1 mois pour laisser le temps aux cinéastes en devenir d'apprendre de A à Z.

Venez découvrir la vidéo les mercredis soir à 20h à l'Espace Culturel Victor Hugo.

C'EST NOTRE HISTOIRE

PAR L'ASSOCIATION

Catonisvilla

L'ÉVACUATION DE CATTENOM-SENTZICH // SEPTEMBRE 1939-MAI 1940

En cette année 2020, **80 ans se sont écoulés depuis un événement douloureux de notre région : l'évacuation de nos populations lors de la dernière guerre.**

Cette évacuation, prévue lors d'un conflit, se déroula dès le début des hostilités à partir de septembre 1939, puis avec une deuxième vague en mai 1940.

Ces populations furent évacuées, dans un premier temps dans un centre de recueil, puis vers les départements de l'intérieur, pour arriver dans les villes d'accueil.

Environ 200.000 personnes furent évacuées lors de la première vague, essentiellement vers les départements de la Vienne, Charente, Charente-Inférieure.

Lors de la deuxième vague, ce sont environ 100.000 personnes qui cette fois sont dirigées vers les départements essentiellement de la Haute-Marne, Saône-et-Loire et Côte-d'Or.

Dès le premier septembre 1939, ordre a été donné d'évacuer les populations se trouvant dans la zone rouge, c'est-à-dire les villages se trouvant entre la ligne Maginot et la frontière allemande.

Ainsi, Sentszich a été évacuée essentiellement dans la Vienne, notamment à La Touche.

S'installe alors, pendant quelques mois, la « drôle de guerre ».

Lors de l'avancée des troupes allemandes après l'attaque de mai 1940, c'était au tour de Cattenom et des localités se trouvant à l'arrière de la Ligne Maginot d'être évacuées.

C'est essentiellement la Côte-d'Or avec notamment Renève, Bèze, Mirebeau-sur-Bèze, qui accueillit les Cattenomais.

Il va sans dire que cette évacuation fut ressentie douloureusement par nos populations : le voyage se faisant en trains spéciaux souvent de marchandises, parfois en trains



à bestiaux pour arriver dans une région inconnue, maîtrisant mal le français, l'accueil était parfois réservé voire hostile mais à la longue des liens se tissent et durent encore de nos jours.

Le retour de ces populations se fera progressivement de juillet à octobre 1940.

Cattenom retrouvera ses habitants évacués en août 1940.

Catonisvilla s'associe aux diverses manifestations départementales qui commémorent ces douloureux événements.

En cette année 2020, **notre Association se devait de rappeler cet**

événement, une exposition devait avoir lieu en mai 2020 et lors des Estivales en juin, mais en raison du contexte sanitaire, elle a dû être annulée et reportée à une date ultérieure qui dépendra du contexte sanitaire.

Tout document ou photographie se rapportant à cette période seront les bienvenus.



Cattenom Loisirs Culture



Vous souhaitez rejoindre l'association ? Inscrivez-vous : <https://forms.gle/X5ZAvKUNxupY2GsT6> ou contactez-nous : cattenomloisirculture@gmail.com ou au **03 82 55 49 95**.

PUCES DES COUTURIÈRES



Environ 350 personnes se sont déplacées pour cette première édition des puces couturières de Cattenom.

Une idée folle a germé dans la tête de **Sylvie RAVAUX**, animatrice de nos ateliers tissus (enfants-ados et adultes) : **organiser la première édition des puces des couturières de Cattenom**.

Mais que sont les puces des couturières ? c'est une sorte de vide grenier de la couture, il y en a partout en France, elles sont organisées par des clubs de couture, des passionnés ou bénévoles. Le but est de réunir dans un même lieu des personnes ayant du stock à écouler,

amateurs comme professionnels. CLC a donc décidé de soutenir Sylvie en organisant sa première édition les **18 et 19 janvier 2020** au Casino de Cattenom. Une quinzaine de passionnées et professionnels de la couture se sont donc réunis pour exposer tissus, laines, broderies, galons, élastiques, boutons, fermetures éclair, rubans... l'occasion de vider les armoires et les greniers et de ravir les acheteurs !

Environ 350 personnes se sont déplacées sur le weekend pour

profiter des « bonnes affaires » et repartir avec des cabas bien remplis ! Mais avant de nous quitter de nombreuses personnes ont fait une halte à notre stand pâtisserie pour se requinquer.

Un grand merci à Sylvie et Elisabeth pour leur précieuse aide ainsi qu'aux « hommes » qui ont aidé à la mise en place de cet événement.

Au vu de son succès **une prochaine édition est programmée les 06 et 07 février 2021** au Casino de Cattenom. Alors à vos agendas !

SOIRÉE ST VALENTIN

Innover et proposer des soirées à thèmes différentes... une volonté à CLC...

Cette année, **Julien PADOU** a souhaité mettre à l'honneur le **Big Band** qu'il dirige, en proposant une soirée **St Valentin version Jazz...** en amoureux ou entre amis, une centaine de personnes avait réservé une table au Casino de Cattenom le vendredi 14 février dernier. Ambiance feutrée, agrémentée de lumières rouges, tables ornées de cœur et de rouge, bougies sur les tables, le décor était planté pour passer une belle soirée. Le traiteur Trichies a régalié les palais avec un menu élaboré et les musiciens avaient sorti leur smoking et robe de soirée... Le spectacle pouvait alors commencer.

Durant 4 sets, le Big Band de CLC a enchaîné tous les plus grands standards romantiques du jazz et autres

genres. Pour certains morceaux, chanteuses et chanteurs les ont rejoints sur scène. **Une soirée qui a été très appréciée des convives**, à tel point qu'ils souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine avec CLC. L'avenir nous le dira...



QUELLE SOIRÉE !

En ce **samedi 7 mars 2020**, le dernier événement en date de CLC fut le **Concert de Printemps**. Pour ce concert, furent mis à l'honneur les professeurs de musique et de danse de l'association accompagnés du **Grand Orchestre d'Harmonie (GOH)**. Tango, Musique de film, Classique, Contemporain, Folklore, Jazz, Funk

ne sont qu'un aperçu de l'éventail qu'ont pu nous proposer nos professeurs au travers de pièces savamment choisies afin de montrer avec brio au public présent les multiples facettes des instruments et disciplines chorégraphiques enseignés dans notre Ecole de Musique et Danse.

Ce fut un grand moment qui clôtura de bien belle façon une saison tronquée de force par la crise sanitaire et le confinement qui en résulta.

Le GOH se prépare déjà pour son prochain Concert de Noël le vendredi 18 décembre 2020 à 20h00 au Casino de Cattenom.



© Didier P. photographie 2020

RESPIREZ, PARTAGEZ... DÉCONFINEZ AVEC CLC !

Telle est la nouvelle devise de Cattenom Loisirs Culture depuis septembre 2020.

Cette saison a été marquée par une longue fermeture de nos portes liée à la crise sanitaire mais les inscriptions ont pu enfin reprendre dès le 31 août par téléphone ou mail.

Et vous étiez nombreux à attendre, comme nous, **cette reprise qui s'est faite le lundi 07 septembre** dans le respect du protocole sanitaire mis en place par l'association.

Masques, gel hydroalcoolique à chaque étage, portes ouvertes, sens de circulation entrée-sortie, nous voilà partis pour une nouvelle saison. Notre école de musique et notre école de danse conservent des effectifs stables et les activités culturelles et manuelles demeurent actives malgré des places limitées.

CLC continue d'être réactive en proposant **deux nouveaux cours de ZUMBA le lundi de 20h00 à 21h00 et le mardi de 10h30 à 11h30** avec notre professeur SANDY CORNETTE.

Côté peinture, le cours du lundi soir a été déplacé au lundi matin de 9h00 à 12h00. Lors de ce cours, Alexandre SCHMIT, notre professeur vous initie à toutes les techniques que ce soit l'huile, l'acrylique, le crayon, l'aquarelle, le pastel... que vous soyez débutant ou plus aguerri ce cours est pour vous.

Les prochains événements étant suspendus, CLC redouble d'originalité afin de proposer des projets innovants malgré le contexte actuel.

Ainsi **vous pouvez retrouver de nombreuses vidéos sur la chaîne Youtube de CLC**. N'hésitez pas à découvrir nos professeurs de musique, de danse, de peinture, nos animateurs des activités manuelles et culturelles mais surtout nos adhérents qui n'hésitent pas à relever tous nos défis.

Les musiciens de l'Orchestre Junior et du GOH, quant à eux, espèrent pouvoir vous offrir **un concert de Noël** au Casino de Cattenom le **vendredi 18 décembre 2020**. Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, une vidéo de cet événement sera disponible sur notre chaîne, notre site internet www.clc-cattenom.com et sur le Facebook de Cattenom Loisirs Culture.



NAISSANCES

Lucie HERNANDEZ	26/10/2019
Jayssy KNOCKAERT	12/11/2019
Elias L'HUILLIER	09/12/2019
Suleymane IMAZITENE	20/12/2019
Lison GERARD	30/12/2019
Alexandra STOG	21/01/2020
Noah FAUVETTE WEBER	22/01/2020
Axel BAUER	10/02/2020
Logan CASAVECCHIA	05/03/2020
Jade BONNET	10/03/2020
Zélie MARQUET BUCCI	11/03/2020
Liam CITAKU	19/03/2020
Ben GRIENEISEN	02/04/2020
Noah ALBERT	02/04/2020
Louise MASSON	29/04/2020
Mathilde ARNOULD	02/05/2020
Iris HIME	04/06/2020
Anna SYMIW	04/08/2020
Hailie SAINGENEST	27/08/2020



Noah
FAUVETTE
WEBER



Louise
MASSON



Noah et Axel ALBERT



Lucie HERNANDEZ



Zélie MARQUET BUCCI



Mathilde ARNOULD

DÉCÈS

Georges HEYERT	04/11/2019
René TRUTT	19/12/2019
Claude MENISSIER	24/12/2019
Gabriel AUBURTIN	26/12/2019
Marie SCHOENTGEN	28/02/2020
Georges ORSATO	08/03/2020
Marie RUMÉ veuve COLLING	13/03/2020
Elisabeth LEGUILLE veuve LAUER	22/03/2020
Marie-Jeanne LANTIN	23/03/2020
Jean-Paul GASSER	30/03/2020
Gertrude WECHTER	23/05/2020
Lucie FORETTE veuve THIL	02/06/2020
Marie Anne EMERINGER veuve NEIERS	07/06/2020
Huguette STEINMETZ	13/06/2020
Gabriel BOUL	14/06/2020
Pierre ROCK	21/06/2020
Juliette MERCIER veuve CUISINIER	27/06/2020
Thérèse ARTH veuve ROBERT	30/06/2020
Christiane KREBS	02/07/2020
Dimitri ASTACHENKO	03/07/2020
Erina MONTISCI veuve MULAS	06/07/2020
Hildegarde FOLLENIUS épouse GÉRARD	26/07/2020
Dorothee NOWAK veuve MENN	30/07/2020
Jean NOGAREDE	01/08/2020
Alice LENERT veuve DE LIMA FRAZAO	27/08/2020
Denise PLYER veuve FEIPPEL	28/08/2020
Armand TRITZ	22/09/2020

PACS

Gautier HUPAYS et Stéphanie RICCIONI	10/12/2019
Mickaël CHOTIN et Sandrine LEVANG	23/12/2019
Frédéric DANNER et Alessandra MARINELLI	15/01/2020
Loïc NITSCHKE et Clothilde DU PLESSIS DE GRENEGAN	24/02/2020
Christophe EUSTACCHIO et Laura CASTELER	26/02/2020
David BAUER et Joanne BRAUN	26/02/2020
Emmanuel SAPIN et Amandine THIRY	17/08/2020
Florent D'AQUIN et Mélanie ROLLINGER	26/08/2020
Amaury SAIVE et Fanny KIEFER	26/08/2020
Frédéric WEBER et Julie IUORIO	15/09/2020

MARIAGES

Quentin WEINACHTER et Amandine MACHI 14/12/2019

Alexandr STOG et Ana BERZOI 11/01/2020

Yvon SECUNDINO et Violaine GUILLAUME 25/01/2020

Julien BIEBER et Sonia ESSID 16/06/2020

Steve CAZORLA et Nelly HEINEN 18/07/2020

Pierre MANCEAU et Giovanna SANTANGELO 25/07/2020

Albert SÉNÈS et Marie-Josée LAUMESFELT 08/08/2020

Julien BOUSSERT et Anne DEVEZE 29/08/2020

Aurélien KOZIURA et Stéphanie MELCHIOR 19/09/2020

Didier KOENIG et Virginie HOFFMANN 17/10/2020



Steve CAZORLA, Nelly HEINEN et leurs enfants



Anne DEVEZE, Julien BOUSSERT et leurs enfants



Sonia ESSID, Julien BIEBER, et leurs enfants



Marie-Josée LAUMESFELT et Albert SÉNÈS



Didier KOENIG et Virginie HOFFMANN



Amandine MACHI, Quentin WEINACHTER, et leurs enfants Eloïse et Méline



Stéphanie MELCHIOR, Aurélien KOZIURA et leurs enfants

SAPEURS POMPIERS DE LA MOSELLE

Ils interviennent tout au long de l'année, quelles que soient les conditions. Ils ont continué de répondre « présents » depuis le début de la crise sanitaire.

Hommage en images aux Sapeurs Pompiers de la Moselle.



La sensibilisation au code de la route et les exercices de pilotage font aussi partie de l'entraînement des pompiers.



Remise des galons du chef d'unité opérationnelle de Cattenom aux jeunes sapeurs pompiers ayant réussi leurs examens de passage pour l'année supérieure.



Intervention en tenue spéciale pour déloger un nid de guêpes.



Manœuvres de secourisme.



La lance à incendie, outil emblématique des sapeurs pompiers.



Repos bien mérité après 6 heures d'intervention sur un feu de ferme !



Mise en situation professionnelle



La Nouvelle Tenue d'Intervention (TSI)



Intervention sur un feu de local agricole.



Photo souvenir.



L'armement du camion-citerne rural (CCR) a été actualisé pour intervenir au mieux sur tous types d'interventions en milieu rural et urbain.

JEUNES SAPEURS POMPIERS CATTENOM



TU AS OU VAS AVOIR 12 ANS ?
TU VEUX DEVENIR POMPIER ?

REJOINS-NOUS !

Viens te retrouver chaque semaine dans la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de CATTENOM. Tu suivras une formation tout au long de l'année scolaire, les samedis et lundis, et généralement sur 4 ans.

CONTACT RECRUTEMENT :

06 51 82 06 85

1 rue Victor Hugo 57570 CATTENOM

jspcattenom@outlook.fr



AGENDA



ECVH :

Dimanche 15 novembre 2020 à 17h00

« Rémi chante la fête des comptines »

Un voyage musical avec Rémi, pour (re) découvrir les comptines traditionnelles à mimer et de nouvelles chansons participatives !

Tarif : 5 € - sur réservation

Ciné Club

tous les 1^{er} mercredis du mois

Exposition photo

organisée par l'association Ligne Maginot de Cattenom et environs

4 décembre 2020

Saint Nicolas dans les écoles

Catonisvilla

Exposition "L'évacuation de Cattenom-Sentzich - septembre 1939 / Mai 1940

CLC :

Vendredi 18 décembre 2020 à 20h00

Concert de Noël de Grand Orchestre d'Harmonie au Casino de Cattenom

06 et 07 février 2021

Puces couturières - 2^{ème} édition au Casino de Cattenom

Le Sou des écoles :

Samedi 20 février 2021

Carnaval

Dimanche 11 avril 2021

Vide grenier

Dimanche 6 juin 2021

Estivales 2 Cattenom

Retrouvez en temps réel tous les événements programmés sur le site Internet de la Mairie :



www.mairie-cattenom.fr/index.php/agenda

Le nouveau CONSEIL MUNICIPAL



MAIRIE
DE CATTENOM



Bernard ZENNER
Maire - 2^{ème} vice président
du conseil communautaire



Bernard DORCHY
1^{er} Adjoint au Maire



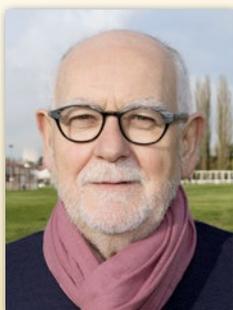
Carine SCHIAPPUCCI
2^{ème} Adjointe au Maire



Eric THILL
3^{ème} Adjoint au Maire



Christine ACKER
4^{ème} Adjointe au Maire
Conseillère communautaire



Alain PEIGNARD
5^{ème} Adjoint au Maire



**Isabelle
LACOSTE-RENAUD**
6^{ème} Adjointe au Maire



Ludovic GRANGE
Conseiller municipal



Muriel MACAIGNE
Conseillère municipale



Jean-Luc MANSUY
Conseiller municipal



Mauricette NENNIG
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Hervé GROULT
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Chantal KREMER
Conseillère municipale



Thierry THOMMES
Conseiller municipal



Jacqueline CARON
Conseillère municipale



Gilles REICHER
Conseiller municipal



Corinne LAMBOUR
Conseillère municipale



Alexandre BRANDEBOURG
Conseiller municipal



Hassan FADI
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Sébastien HALET
Conseiller municipal



Béatrice JOSSET
Conseillère municipale



Alexis ANDRZEJEWSKI
Conseiller municipal



Aurélie ANTCAK
Conseillère municipale